

Projet associatif



Principes éducatifs

Porteurs d'une triple ambition sociale, éducative et culturelle, notre association est confrontée aux situations que vit l'ensemble de la société. Celles-ci donnent à voir et à vivre une société de plus en plus complexe où l'intolérance fait parfois rempart à l'écoute, où le repli sur soi voire la défiance vis-à-vis de l'autre s'installent durablement.

Dans ce contexte lourd d'incertitudes, fait de menaces mais également de promesses, l'éducation constitue le levier essentiel pour permettre aux différentes générations de comprendre la complexité du monde d'aujourd'hui et d'inventer le monde de demain.

Si la déclaration universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen et la convention internationale des Droits de l'Enfant sont des textes références à l'ensemble de notre projet, nous souhaitons construire notre action éducative, sociale et culturelle autour des trois principes suivants, principes inscrits dans notre projet depuis 1948, année de création du FLEP :

➤ **Principe d'universalité et de solidarité**

La **solidarité** est le sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein d'un groupe de personnes qui sont moralement obligées les unes par rapport aux autres. Ainsi les problèmes rencontrés par l'un ou plusieurs de ses membres concernent l'ensemble du groupe. La solidarité conduit l'homme à se comporter comme s'il était directement confronté au problème des autres, sans quoi, c'est l'avenir du groupe (donc le sien) qui pourrait être compromis.

La **solidarité humaine** est donc un lien fraternel et une valeur sociale importante qui unissent le destin de tous les hommes les uns aux autres. C'est une démarche humaniste qui fait prendre conscience que tous les hommes appartiennent à la même communauté d'intérêt.

*"L'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale permet à chacun de comprendre les mécanismes d'interdépendance et d'exclusion dans le monde, de prendre conscience de l'importance d'une démarche citoyenne ayant pour but de favoriser une solidarité entre les territoires, les générations, les groupes sociaux... et d'agir pour la construction d'un monde solidaire."*¹

➤ **Principe de laïcité**

« Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en dignité et en droits ». Tel est le fondement de la déclaration universelle des Droits de l'Homme. Valeur fondatrice de la République et principe constitutionnel, la laïcité « garantit à tous les citoyens quelles que

¹ D'après EDUCASOL, la plateforme de référence pour l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

*soient leurs convictions philosophiques ou religieuses, de vivre ensemble dans la liberté de conscience, la liberté de pratiquer une religion ou de n'en pratiquer aucune, l'égalité des droits et des devoirs »*². Ferment de la cohésion sociale, elle s'entend ici comme la reconnaissance et le respect réciproques ; elle invite non seulement à accepter mais à comprendre l'autre (son histoire, sa culture, ...).

Ce principe vise à respecter la diversité des croyances en plaçant les activités pratiquées dans le cadre d'une neutralité politique et religieuse.

➤ **Principe d'ouverture et de tolérance**

*"La tolérance est le respect, l'acceptation et l'appréciation de la richesse et de la diversité des cultures de notre monde, de nos modes d'expression et de nos manières d'exprimer notre qualité d'êtres humains. Elle est encouragée par la connaissance, l'ouverture d'esprit, la communication et la liberté de pensée, de conscience et de croyance."*³

L'éducation à la tolérance doit viser à lutter contre les influences qui conduisent à la peur et à l'exclusion de l'autre et doit aider les enfants, les jeunes à développer leur capacité d'exercer un jugement autonome, de mener une réflexion critique et de raisonner en termes éthiques. La diversité des nombreuses religions, langues, cultures et caractéristiques ethniques qui existent sur notre planète ne doit pas être un prétexte à conflit ; elle est au contraire un trésor qui nous enrichit tous.

L'enfant ou le jeune sera amené, dans le cadre des actions proposées, à s'ouvrir aux autres et à respecter leurs différences. Toutes pratiques discriminatoires ou toutes expressions racistes seraient contraire à ce principe.

Objectifs éducatifs

Les objectifs éducatifs que nous proposons peuvent se répartir en quatre pôles interdépendants.

➤ **La connaissance de soi et l'épanouissement personnel**

Les actions proposées dans un cadre périscolaire concourent, en complémentarité avec l'école, à l'éducation du jeune et participe au développement de sa personnalité.

C'est pourquoi, tout en garantissant son équilibre physique, mental et son épanouissement affectif, il s'agit, pour l'enfant ou le jeune, de :

- L'amener à prendre conscience de ses possibilités et lui donner confiance en lui.
- lui permettre de se surpasser tout en l'amenant à connaître ses limites.
- trouver les moyens, quel que soit son âge, de favoriser son autonomie.

² Définition extraite de la note d'orientation de l'Observatoire de la laïcité

³ UNESCO - Déclaration de principes sur la tolérance, 1995

➤ **Les échanges et la socialisation**

Par le contact des autres, les jeunes sont amenés à se construire une identité sociale. Le développement des échanges sont le gage d'un meilleur « vivre ensemble ». C'est pourquoi, il nous faut :

- Créer un environnement qui favorise les contacts positifs, les solidarités, la mise en œuvre de projets en commun.
- Développer les échanges entre des publics différents et notamment entre les générations.
- Amener les jeunes à s'impliquer dans la vie des groupes auxquels ils appartiennent, à s'intéresser aux autres et à leurs modes d'expression.

➤ **La découverte et l'ouverture sur le monde**

Les jeunes sont des adultes en devenir. Nous pouvons souhaiter à l'avenir qu'ils soient curieux, désireux de continuer à apprendre ou de poursuivre leur formation, face aux exigences d'un monde qui change, à des connaissances qui se développent de plus en plus rapidement. C'est pourquoi, il nous faut :

- Dès le plus jeune âge, susciter leur curiosité et leur soif de découverte.
- Leur permettre d'appréhender le monde dans sa diversité, de s'ouvrir vers des modes de vie et des cultures différentes.
- Les amener à comprendre le monde qui les entoure, à s'y intéresser, à prendre plaisir à la découverte de productions humaines (techniques, culturelles, artistiques ...).

➤ **La citoyenneté et le développement de projets**

Plus que spectateur ou consommateur, les jeunes doivent devenir acteurs et participer à l'élaboration du monde de demain. C'est pourquoi, il nous faut :

- Veiller à ce qu'ils puissent, dans le cadre des activités, s'exprimer, prendre des initiatives, assumer des responsabilités, vivre la citoyenneté et en faire l'apprentissage progressif.
- Les inciter et leur donner les moyens de mettre en place des projets, notamment en les amenant à énoncer des objectifs, prendre en compte des contraintes, vivre leur projet, l'évaluer et en tirer des enseignements bénéfiques pour la suite.
- Les préparer à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et les amener, notamment, à respecter les autres, leurs idées ainsi que les décisions prises et votées en commun.